

2023-1873
2024-01-31

Verbénone technique de ChemTica

PHÉROMONE TECHNIQUE CONTRE L'AGRÉGATION POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

Insectifuge liquide

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF :

Verbénone 96,10 %

N° D'HOMOLOGATION 29675 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON

IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT USAGE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : 15 kg NUMÉRO DE LOT : _____

ChemTica Internacional
6703 NW Rue 7th SJO - 28130
Miami, FL 33126 US

Demandes publiques :
TSG Canada Inc.
380 Wellington St, Tower B, 6th Floor, Suite 600
London (Ontario) N6A 5B5

202-828-8996

MODE D'EMPLOI :

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

MISES EN GARDE:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Sensibilisant cutané potentiel. Nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif en cas d'inhalation d'absorption par la peau. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs. Les utilisateurs doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, des chaussettes et des chaussures pour manipuler les diffuseurs. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après usage. Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS déverser les liquides contenant ce produit dans les égouts, lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou autres cours d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

2023-1873
2024-01-31

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens de formulation qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

ENTREPOSAGE :

Entreposez dans un contenant scellé à une température inférieure à 0 °C ou aussi froide que possible.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.